

Ukuri Ntigusha

Vérité passe à travers le feu sans se brûler... Les pas de la CVR au Burundi

Ukuri Ntigusha • Numéro 4 • 21 août 2014

Editorial

Après trois mois d'attente, la commission ad hoc qui sélectionnera les 33 candidats parmi lesquels 11 seront élus commissaires de la CVR par l'Assemblée nationale vient d'être mise en place. La liste des membres de ladite commission a été publiée ce mercredi 20 août 2014.

Néanmoins, à dix jours des vacances parlementaires, le délai reste court pour la sélection et l'élection de ces commissaires, indiquent certains parlementaires, d'après la Radio Isanganiro dans son [édition du journal du 18 août 2014](#). Qu'on se fixe des priorités notamment le processus électoral ou autres se justifie, mais la vérité sur le passé douloureux demeure indispensable. L'histoire nous enseigne que l'avenir d'un pays en dépend.

Il est certain que les Accords d'Arusha du 28 août 2000 qui prévoient ce mécanisme de la recherche de la vérité sont le fruit des politiques. Mais cela ne justifie pas que ces derniers le limitent à leurs propres calculs.

Le temps qui passe emporte des personnes ayant marqué l'histoire du Burundi. Des sources très importantes de la vérité sur le passé disparaissent dans une société où la tradition est essentiellement orale.

Selon Pr. Gertrude Kazoviyo : « Si l'idée de la CVR est une décision des politiques réunis à Arusha, il s'agit de l'expression d'une volonté et non un compromis entre politiques ».

En plus de faire la lumière sur les conflits qui ont marqué le Burundi depuis la déclaration de son indépendance, la CVR doit qualifier les crimes commis et établir l'identité des coupables et des victimes.

En ce sens, les missions de la CVR sont plus orientées au respect des droits internationaux des victimes qu'aux autres intérêts possibles.

La CVR est une réponse aux préoccupations de plusieurs couches sociales burundaises, soucieuses de connaître les raisons qui puissent expliquer le fait qu'autant de violences aient émaillé le développement historique du Burundi. La composition et l'installation de la CVR répondent aussi au besoin de rechercher les voies et moyens susceptibles d'éviter la répétition de ces cycles de violences et donner la chance pour la paix aux burundais.

Prenons l'opinion d'un homme rencontré lors d'une séance d'échanges sur la justice de transition à Ruhororo (Ngozi) la semaine dernière :

« Ici il n'y a ni hutu ni tutsi. Ces choses restent chez les politiques. Que ceux-ci s'entendent pour démarrer la CVR ils nous trouveront déjà prêts pour la recherche de la vérité. Après la signature des Accords d'Arusha tout le pays s'est calmé, n'est ce pas un signe que le problème n'est pas au niveau de la population que nous sommes ? »

Bonne lecture.

Deus Ndiokubwayo
David Taylor

Bujumbura, 21 août 2014

I. Section thématique : La Commission ad hoc déjà établi ?

La liste des chargés de la présélection des candidats de la CVR connue

20-08-2014

Source : Bujumbura News

L'assemblée nationale et le sénat ont rendu publique une liste de cinq députés et cinq sénateurs, membres de la commission qui aura pour tâche de faire la présélection des candidats commissaires qui feront partis de la prochaine Commission Vérité et Réconciliation(CVR). (...)

[Lire la suite](#)

Loi No.1/18 du 15 mai 2014 Portant création, mandat, composition, organisation et fonctionnement de la Commission Vérité et Réconciliation

Source : Présidence de la République du Burundi

Article 14 : Les candidats membres de la Commission sont sélectionnés sur base des candidatures libres par une commission ad hoc désignée par l'Assemblée Nationale. La Commission ad hoc est composée des représentants des groupes parlementaires présents à l'Assemblée Nationale ainsi qu'un représentant de la communauté Batwa. Elle établit une liste définitive de trente-trois candidats.

Article 15 : La commission ad hoc transmet la liste définitive des candidats à l'Assemblée Nationale qui choisit les 11 membres de la Commission ainsi que son Bureau.

Article 16 : Le Président de l'Assemblée Nationale transmet la liste des membres de la commission élus ainsi que son Bureau au Président de la République pour nomination. (...)

[Lire la suite](#)

La CVR devrait être composée par des personnes aux mains propres, ressortissants de toutes les ethnies et sans penchant

16-08-2014

Source : RTNB

La Commission Vérité et Réconciliation devrait être composée par des personnes dignes et reconnues par tous, sans côté penchant et ressortissant de toutes les ethnies et qui ne s'accusent des actes de crimes surtout celles qui ont été commis au Burundi.

Cela a été dit ce vendredi 15 août 2015 lors des cérémonies de la commémoration des vingt sixième anniversaires des crimes de NTEGA et MARANGARA, lesquelles cérémonies se sont déroulées au Chef-lieu de la province KIRUNDO. (...)

[Lire la suite](#)

II. Section d'actualités sur la CVR : Vers la mise en place du comité de sélection ?

Report of the Secretary-General on the United Nations Office in Burundi

31-07-2014

Source : UN Security Council, Report of the Secretary-General on the United Nations Office in Burundi

62. La Commission Vérité et réconciliation est un dispositif essentiel pour la poursuite du développement du pays, de la réconciliation et de la consolidation de la paix. L'expérience a montré qu'il fallait que la population, ses représentants et l'ensemble de la société civile s'approprient les mécanismes de justice transitionnelle, ce qui ne peut se faire que dans le cadre d'un processus participatif et ouvert à tous. Je déplore qu'un large consensus n'ait pas été trouvé lors de l'élaboration et de l'adoption de la loi portant création de la Commission Vérité et réconciliation. Il reste nécessaire de garantir l'indépendance de la Commission et, par là même, sa crédibilité. C'est la seule façon de garantir qu'elle est en mesure de remplir son rôle, à savoir établir la vérité sur les violations des droits de l'homme, répondre aux besoins urgents des victimes, déterminer les responsabilités et favoriser la réconciliation nationale. Je demande instamment à toutes les parties concernées de faire en sorte que la Commission Vérité et réconciliation s'acquitte de son mandat de manière indépendante et traite de toutes les questions qui ont compté dans les conflits récents au Burundi. (...)

[Lire la suite](#)

Burundi : une réconciliation au point mort

07-08-2014

Source : Afrique Actualité

La Commission vérité et réconciliation tarde à être mise en place. Ce, malgré les différents rendez-vous donnés par le gouvernement. (...)

[Lire la suite](#)

Burundi: Dix ans après le massacre de Gatumba, la justice n'a toujours pas été rendue

14-08-2014

Source : Human Rights Watch

Le dixième anniversaire du massacre arrive juste trois mois après que le Burundi a adopté une loi créant une Commission vérité et réconciliation pour les violations graves des droits humains et du droit international humanitaire commises entre 1962 et 2008 [...] « *Le fait que la loi sur la Commission vérité et réconciliation ne prévoit pas de tribunal spécial constitue une occasion manquée de mettre un terme à l'impunité et de tourner la page sur des dizaines d'années de souffrances* », a déploré Daniel Bekele. « *Mais l'absence d'un tribunal spécial n'exonère pas le gouvernement de sa responsabilité de rendre la justice pour les rescapés et les familles des victimes dans le cadre du système judiciaire.* » (...)

[Lire la suite](#)

Il y a dix ans, le massacre de Gatumba

15-08-2014

Source : IWACU

Dans la nuit du 13 au 14 août 2004, une catastrophe s'abat sur le camp des réfugiés congolais Banyamulenge à Gatumba non loin de la frontière avec la RDC. Une attaque rebelle fait 166 morts et 116 blessés. Abbas Mbazumutima, alors journaliste à la (...)

[Lire la suite](#)

26 ans après, Ntega et Marangara réclament justice

15-08-2014

Source : Isanganiro

Pascal Butoyi crie contre l'impunité des massacres de Ntega et Marangara de 1988. Il crie aussi contre un silence qu'il qualifie d'assourdissant dont se sont rendue coupables les pouvoirs politiques (...)

[Lire la suite](#)

Burundi: Un rapport du BNUB ignorant l'esprit politique burundais

15-08-2014

Source : AG News

A Bujumbura, lors d'une conférence de presse, ce jeudi 14 août 2014, M. Onésime NDUWIMANA, porte parole du Parti CNDD-FDD, a salué une partie du récent rapport des Nations Unies sur le Burundi (...)

[Lire la suite](#)

Manifestation pour commémorer le génocide contre les Tutsi de Ntega, Marangara et Gatumba

18-08-2014

Source : Bujumbura News

Ce dimanche le 17/08/2014, les membres du Mouvement PA-Amasekanya ont organisé une grande manifestation devant l'Eglise Catholique de Nyakabiga. Elle avait pour but la commémoration de la mémoire des victimes tuées au moment du génocide contre les Tutsi de Ntega – Marangara et celui des Tutsi Banyamulenge à Gatumba. Les victimes étaient surtout des enfants, des femmes, des hommes, des vieux et des vieilles (...)

[Lire la suite](#)



Avenue Bweru, No.30, Rohero II,
Bujumbura, Burundi

Tel: +257 22 275 923 / +257 22 275 924

Email: info@impunitywatch.org

Twitter: @ImpunityWatch

www.impunitywatch.org

Pour vous abonner à *Ukuri Ntigusha* ou pour plus d'informations s'il vous plaît contacter :
deus.ndihokubwayo@impunitywatch.org